

# Budget Sainte-Anne-des-Lacs

## Recherche d'une vision commune

Jacinthe Laliberté [jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca](mailto:jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca)

**Le 31 janvier dernier, le Conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs déposait son budget ainsi que son programme triennal d'immobilisations (PTI). Il s'est prévalu du droit de prolonger au-delà du mois de décembre, mois où habituellement sont adoptés les budgets municipaux, le dépôt du budget de ce nouveau Conseil.**

La recherche d'une vision commune et l'élaboration d'un plan de travail autour duquel fut construit ce budget ont tout de même amené deux des trois conseillers indépendants, Virginie Lupan et Sylvain Harvey, à voter contre certains éléments de ce budget.

### Les bonnes nouvelles en premier

Les Annelacois bénéficieront d'une baisse de 21 \$ pour la cueillette des matières résiduelles. Ils n'en paieront que 245 \$ contrairement à 266 \$ en 2021.

Toujours pour les matières résiduelles, moins bonne nouvelle pour les propriétaires de résidence de tourisme, car ils se verront ajouter 49 \$ par chambre au 245 \$ de base. Une tarification justifiable, selon le directeur général, Jean-Philippe Gadbois, puisque ces résidences ne génèrent pas les matières résiduelles au même rythme et à la même fréquence que le reste de la population.

Au demeurant, les surplus substantiels provenant des droits de mutation servent à éponger les déficits de certains postes budgétaires, a expliqué la mairesse au Journal qui s'interrogeait sur l'usage fait de ces surplus. Or donc, en 2021, ils étaient chiffrés

à 1 300 000 \$ contrairement à la prévision de 600 000 \$. En 2022, le montant prévu est de 950 000 \$.

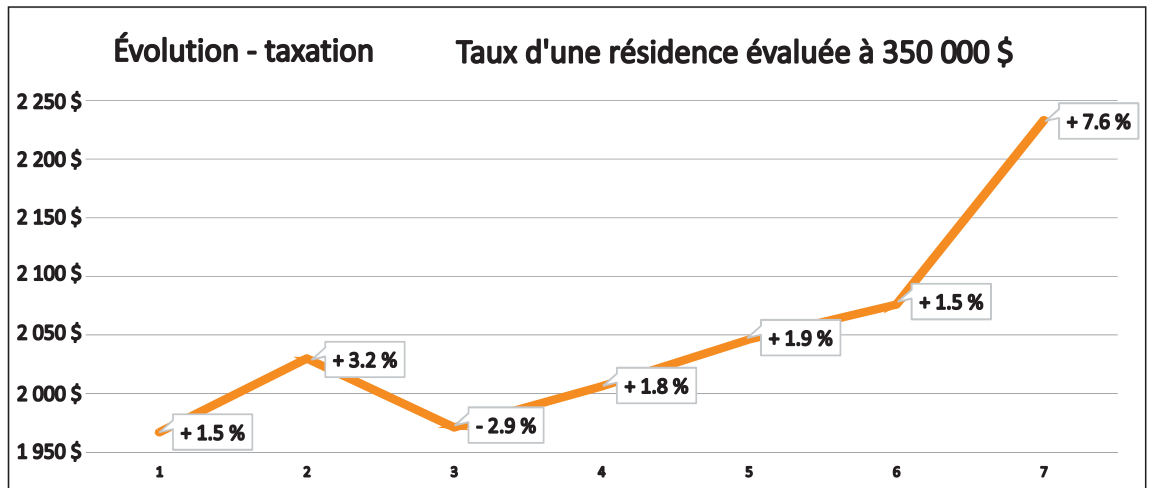
### Augmentation des 12 % pour des urgences structurelles

Dans le budget, il est fait état d'urgences structurelles touchant les chemins, les digues et barrages ainsi que les bâtiments municipaux. Des sommes importantes y sont allouées.

**Pour les chemins** – À ce propos, la mairesse veut trouver un équilibre entre des travaux dits préventifs (réparations mineures comme des fentes et des crevasses), curatifs (réparations sommaires comme les nids-de-poule et trous) et finalement, les travaux palliatifs (la réfection complète des chemins.) Les chemins Filion et Fournel en sont un exemple concret du moment.

Pour l'année 2022, la réfection de quelques chemins sera réalisée au coût de 9 948 560 \$ ce à quoi s'ajoute une subvention de 3 961 627 \$.

**Et pour les barrages et les digues** – Il y a un rattrapage substantiel à réaliser au niveau de barrages et des digues qui sont sous la responsabilité de la Municipalité. Une nouvelle taxation est prévue à cet effet qui touchera notamment



les résidents de certains lacs ayant un barrage.

**Les bâtiments municipaux** – Des rapports d'inspection récents ont conclu à des non-conformités majeures. Pour l'instant, des mesures s'annoncent sous forme d'études, d'analyses et de préparations de plan à moyen terme.

### Le service des Travaux publics

Le budget alloué aux Travaux publics est de 1 062 766 \$ ce qui se traduit par une augmentation de 10%. Cette hausse comprend un montant important pour des travaux d'urgence sur les pontons de l'ordre de 402 000 \$ (emprunts), et ce seulement pour la réparation de trois pontons.

### Et celui de l'Environnement

L'augmentation significative des dépenses (46%) s'explique principalement par l'arrivée du nouveau dossier « Accès à l'eau », par la question des terrains contaminés, la poursuite de la mise aux normes des installations septiques et par la gestion des eaux pluviales. Des honoraires de professionnels s'ajoutent à cette longue liste pour certaines études spécifiques.

La préservation des espaces verts, des sentiers, des parcs menacés par les développements immobiliers fera l'objet d'un travail de concert avec les propriétaires concernés.

### Embauches et dépense importante

La création de nouveaux postes se traduit par l'embauche d'un adjoint à la comptabilité, d'un agent à la communication et notamment d'un poste-cadre à la coordination des finances et des Ressources humaines, indique une hausse de 16% des dépenses au niveau de la gestion financière et administrative. La masse salariale se situe présentement à 2 421 000 \$.

### Explication de la hausse des taxes

La tarification est calculée selon quatre taxes. La première, la taxe foncière générale inclut toutes les dépenses de la Municipalité sauf celles reliées aux taxes concernant le Centre sportif, la Sûreté du Québec et celle de la dette d'emprunts.

Ainsi, pour mieux comprendre, une résidence évaluée à 350 000 \$ sera le point de référence.

Le taux de la taxe foncière subit, en 2022, une augmentation de 3,2% donc un montant de 53 \$. La taxe du Centre sportif a, à elle seule, une hausse de 142% ce qui représente 40 \$ sur le compte de taxes. Pour la

Sûreté du Québec, le taux de taxation sera de 7% de plus qu'en 2021, on parle, ici, de 25 \$.

Finalement, le taux du service de la dette c'est donc dire les emprunts qui sont à la charge de tous les citoyens, a subi une hausse de 62% pour un montant de 40 \$, et ce, toujours pour une maison moyenne.

Le cumul de ces taux indique une hausse de 7,6% versus le budget 2021.

Par contre, il faut se souvenir que la tarification pour la gestion des matières résiduelles diminue de 21 \$/logement. Tous ces chiffres apparaissent sur le compte de taxes. Si on les met ensemble, l'augmentation ne représente pas 7,6%, mais la différence réelle sera plutôt de 5,6% ce qui équivaut à une augmentation de 157 \$.

### Des études et des comités

Pour atteindre ses objectifs de planification financière et structurelle, le Conseil a prévu nombre d'études, d'analyses et de comités. Avant même le dépôt du budget, le Conseil avait annoncé la formation de comités concernant de plan quinquennal des chemins et des travaux de voirie, des bâtiments municipaux et de l'accès à l'eau. Un groupe de travail sera aussi créé pour élaborer le Plan de développement de préservation des parcs, espaces verts et sentiers.

Les refontes de la réglementation d'urbanisme et celle en matière d'environnement seront des dossiers majeurs dans ces services sans oublier l'élaboration d'une politique sur la tarification des barrages.

**En cette Journée internationale des droits des femmes, soulignons leur apport à la société québécoise, et continuons la lutte vers l'équité.**

**Marie-Hélène Gaudreau**  
députée de  
**LAURENTIDES-LABELLE**

1 844 750-1650 | [MH.Gaudreau@parl.gc.ca](mailto:MH.Gaudreau@parl.gc.ca)

**Arrêtez d'y penser!**  
Annoncez dans le Journal des citoyens!  
11 000 exemplaires, 23 000 lecteurs

**450-335-1678 Lise Pinard**  
[lispinard@journaldescitoyens.ca](mailto:lispinard@journaldescitoyens.ca)